

Appréciation de la qualité des enseignements

Renseignements pour les étudiant(e)s

Chaque trimestre, il est important de remplir le questionnaire d'appréciation de la qualité des enseignements, et ce, pour chacun de vos cours.

→ Où trouvez les questionnaires ?

- À l'intérieur du **portail étudiant**. Difficultés pour accéder au portail, consultez ce [tutoriel](#).
- [Tutoriel pour accéder et compléter les questionnaires](#).

→ À quel moment accéder aux questionnaires ?

Cours avec un horaire régulier (15 semaines)

La 12^e, 13^e et 14^e semaine du trimestre

Cours avec un horaire intensif

Le calcul de la période d'appréciation est fait au prorata de cet horaire. Sauf exception, la période se termine avant le dernier cours.

Soyez vigilant(e)s et prenez soin de consulter régulièrement votre portail étudiant.

→ Pourquoi réaliser l'appréciation de la qualité des enseignements ?

Notamment,

- Pour contribuer à **l'amélioration de la qualité des enseignements**, la pertinence de la formation, la cohérence et l'adéquation entre les méthodes d'enseignement et les objectifs d'apprentissage et la valorisation de l'enseignement ;
- Pour permettre à votre enseignant(e) d'obtenir une rétroaction, laquelle est **essentielle à son développement pédagogique** ;
- Pour permettre à votre direction de programme de **s'assurer de la pertinence** de la formation et de votre programme d'études ;
- En répondant au questionnaire, vous aurez à nouveau accès à vos **résultats académiques**.

Pour obtenir davantage de renseignements, communiquez avec le secrétariat de votre programme d'études.